



## Quelle est la part du maître ? Quelle est part de la l'enfant ?

« Je n'aurais jamais cru, Elise Freinet, qu'un simple dessin d'enfant ajouté à d'autres dessins d'enfants, puisse réaliser une exposition aussi émouvante que celle que tu nous as donné l'occasion d'admirer. Je n'aurais jamais cru, non plus, qu'une telle réalisation puisse passionner la foule si diverse dans ses éléments et signifier de façon si concrète le besoin de culture. Artistes, intellectuels, fonctionnaires, gens du peuple, défilaient attentifs et recueillis et les discussions qui s'éveillaient, se haussaient toujours à la hauteur des grands problèmes de l'Art. Il a fallu ton heureuse initiative pour réveiller nos collègues, y compris ceux qui ne sont pas Ecole Moderne, pour sortir les **primaires** que nous sommes de nos hésitations, de nos méfiances et aussi, hélas ! de nos prétentions. Nous avons compris enfin, la réalité de cette **liberté** de l'enfant que toujours tu revendiques contre tous les pontifes du dogme. Oui, l'enfant a le droit de chanter son printemps plus haut et plus fort que ne le permettent les mornes disciplines de notre automne finissant. A la faveur de cette magnifique exposition, je pressens tes revendications d'un « humanisme enfantin » « toujours renaissant » et « toujours dépassé ». C'est simplement une nouvelle figure de l'enfant que nous devons avoir et ma joie est grande de participer dans la mesure de mes modestes moyens, à l'éclosion de l'enfant s'enrichissant sans cesse par ses propres expériences. »

Ce mot de liberté porte avec lui une atmosphère brûlante qui tient en alerte les autorités laïques ou spirituelles intéressées redoutant la porte ouverte sur les vastes perspectives de l'émancipation. Plus près de nous, le révolutionnaire du dogme suspecte dans la liberté une spontanéité coupable, préambule d'anarchie. Les conformistes de tous poils s'acharnent à nous prouver que les actes libérateurs au sens premier du mot sont condamnables, car destructeurs de l'ordre et de la bonne quiétude. Reste la grande masse de ceux qui mesurent chaque jour l'illusion d'un vocable inscrit en lettre fulgurante au fronton de notre République pour perpétrer le mensonge de l'exploitation sous les auspices d'un beau mot désormais vide de sens pour la majorité des exploités.

L'ouvrier est libre de jouir du soleil si son

logement est bien exposé et aéré. Le travailleur est libre de choisir entre le cinéma américain et le bon cinéma éducatif si les programmes le permettent et s'il a de l'argent pour le payer... Qui ne voit que la liberté est d'abord dépendante du système social dans ses réalités économiques et culturelles ?

Il est, certes, des philosophes qui affirment sans rire que la liberté est indépendante des contingences matérielles. Elle est, disent-ils, un état intérieur qui participe de la grandeur de l'âme et laisse à la pensée ses démarches de raison. Le corps peut moisir dans une cellule, l'esprit va où il veut...

Bien sûr, jusqu'aux derniers instants de son agonie devant le peloton d'exécution ou dans les geôles maudites, le condamné est toujours libre de penser dans la mesure où le trouble organique permet le raisonnement, mais ceux qui ont fait se lever les foules protestataires, ce sont ceux toujours qui sont allés parmi les hommes porter le levain de l'émancipation. Du Christ à Lénine, la liberté a d'abord été des actes.

J'ai vécu dans ma première enfance, puisque je suis du début du siècle, l'époque de laïcisation, alors que la société civile, sous l'impulsion des grands laïcs, reprenait les droits accaparés par l'Eglise. Je garde dans mon souvenir les images passionnées du branle-bas motivé par les « inventaires ». J'ai bu le lait capiteux de cette « liberté dans la laïcité » dont mon cher homme de père nous abreuvait face aux déchainements des populations fanatisées par un cléricisme systématiquement offensant, insultant, privant de pain l'humble instituteur de village dans sa solitude héroïque. Je ne sais pas très bien ce que mon jeune esprit pouvait mettre dans cette formule creuse de « la liberté dans la laïcité », mais je pressentais qu'elle était le levain de la belle conscience de mon père tenant haut la tête face à l'insulte, car sa dignité l'exigeait. Les années ont passé, je n'ai pas trouvé d'autre fondement à ce grand mot de liberté que ces exigences de dignité qui mobilisait toute mon admiration à l'égard de cet humble enseignant repoussant de tout son être l'exploitation aux mille formes. Cette liberté-là, c'est celle que j'ai, dans la mesure de mes moyens, exigée pour mes enfants.

Le premier acte de la liberté, je l'ai compris à chacun de mes échecs, comme à chacune de mes réussites, c'est d'abord de mettre la personnalité à l'aise. Or, une personnalité n'est à l'aise que dans le positif, quand se centrent autour d'un intérêt vivant, passionné, les forces qui vont d'elles-mêmes vers l'enrichissement.

L'art enfantin est certainement le truchement le plus démonstratif de cet état de fait. Il est langage individuel, invention individuelle et tout de suite il devient autorité individuelle qui s'impose à l'acquiescement. « Cette nouvelle figure de l'enfant », dont parle le camarade, est l'expression la plus émouvante de la liberté mobilisant à 100 % les forces vives de l'être. L'enfant qui a réalisé une œuvre admirée, sacrée, a pris le grand départ, celui qui ouvre les horizons nouveaux, certes, mais aussi celui qui crée les disciplines nouvelles, car la liberté se double toujours d'une conception neuve des servitudes.

Et c'est ainsi que nous nous essayons à créer l'enfant nouveau dans la mesure où nous aurons éveillé la richesse de sa personnalité. Alors nous ne redouterons plus les faux visages de la mauvaise liberté qui suscitent les gestes rageurs de destruction de vos enfants indisciplinés.

Mais d'abord, il nous faut devenir les éducateurs nouveaux.

Elise FREINET.

## Le Stage Freinet de Nantes

Il aura lieu du 3 au 8 septembre, à l'Ecole de Plein Air du Château d'Aux-La Montagne (L.-I.).

Grâce à l'obligeance de l'Administration Municipale de Nantes et du District de la Loire-Inférieure des Eclaireurs de France, l'hébergement est fixé à 200 fr. par jour (sans vin) ; les repas seront pris à l'Ecole et les Eclaireurs monteront un village de tentes. Nous conseillons aux campeurs d'apporter leur matériel. Nous demandons aux camarades intéressés par la question, de bien vouloir préciser le genre d'activités qu'ils aimeraient voir présenter et, aux chevronnés, de nous écrire pour mettre leur expérience à la disposition de tous.

Le groupe de la Loire-Inférieure pense devoir monter des ateliers de pyrogravure, d'imprimerie, de linogravure, de limographie, de plâtre, de glaise, de tissage, de peinture à la colle, de filcoupeur, de jeux dramatiques, de marionnettes, etc... (l'inventeur du filcoupeur, M. Massé, participera aux démonstrations).

Des causeries portant sur la connaissance

de l'enfant seront amorcées chaque soir par nos amis Chartois, inspecteur de la Jeunesse, et Morel, inspecteur primaire du Morbihan, adhérents à notre mouvement. Des enquêtes sont prévues à Indret, la Basse-Indre, Chantenay. Les activités des différents cours seront envisagées. Une excursion terminera ce stage d'amitié et de travail ; nous ferons connaître à nos camarades : Les Sables d'Olonne, le marais vendéen, l'Île de Noirmoutier et la Côte de Jade. Le prix est fixé à 1.200 fr. (repas compris) ; les inscriptions seront prises durant le stage, et il y aura possibilité d'apporter un repas froid.

Un droit d'inscription de 500 fr. est demandé aux stagiaires pour l'achat du matériel nécessaire ; il ne sera rien pris aux Normaliens. Versez dès aujourd'hui vos 500 fr. à Gouillard, Institut de l'Ecole Moderne, Couéron, C.C.P. 448-00, Nantes. Envoyez à Gouzil, Château d'Aux-la Montagne, votre inscription, vos désirs, vos offres de collaboration.

## 2° STAGE D'INITIATION AUX TECHNIQUES FREINET Région du Nord-Est

Un stage d'initiation aux Techniques Freinet aura lieu à l'école Jeune-Bois à Wittenheim (Ht-Rhin), du 17 au 22 septembre 1951.

*Hébergement :*

- Dortoirs.
- ou Camping (vaste terrain, proximité forêt).

*Inscriptions :*

Le nombre des stagiaires sera limité à 60.  
Frais d'inscription : 300 fr. (comptant dans le prix total).

Les inscriptions de principe sont à envoyer avant le 15 juillet 1951, accompagné des frais d'inscription à BASTIAN, Ecole Jeune-Bois, Wittenheim (Ht-Rhin), C.C.P. Strasbourg 501-38.

Une circulaire donnant toutes précisions sera envoyée à tous les inscrits.

*Frais de stage :* Nous ne pouvons encore donner le montant exact de ceux-ci, mais nous limiterons au maximum. (A titre d'exemple : frais du stage 1950 : hébergement, nourriture, fournitures diverses) :

- 2.000 fr. pour les stagiaires, intérimaires, 6<sup>e</sup> classe ;
- 3.000 fr. pour les autres.

Il y a lieu de compter une majoration de ces prix, proportionnelle à l'augmentation du coût de la vie.

## PARTICIPEZ AU CONCOURS « FRANCS - JEUX »

Abonnez vos classes à ce journal des jeunes  
Spécifier : édition garçons ou édition filles